

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 15564  
Numéro SIREN : 379 727 985  
Nom ou dénomination : I.D.F. ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 129845

**SARL IDF ARCHITECTURE**

62 rue De la chaussée d'Antin

75009 PARIS

Siret : 37972798500036

**Comptes annuels**

**Exercice clos le 31/12/2021**



Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris

Tél : 01 40 16 79 80

email : [paris@talenz-fidorg.fr](mailto:paris@talenz-fidorg.fr)

*Certifié conforme à l'original*

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	40 289	40 289		1 454
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	65 383	41 847	23 536	26 499
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	252		252	252
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 290		3 290	3 290
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>109 214</b>	<b>82 135</b>	<b>27 078</b>	<b>31 496</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>148</b>		<b>148</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	59 056		59 056	114 127
Autres créances	305 102		305 102	318 351
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				17 896
Disponibilités	1 314 542		1 314 542	1 078 510
Charges constatées d'avance (3)	12 082		12 082	12 698
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 690 930</b>		<b>1 690 930</b>	<b>1 541 582</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 800 143</b>	<b>82 135</b>	<b>1 718 008</b>	<b>1 573 077</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	165 121	165 121
Autres réserves	318 162	224 896
Report à nouveau	884 471	884 471
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>150 190</b>	<b>93 266</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 526 329</b>	<b>1 376 139</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	958	1 025
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 189	1 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 718	45 428
Dettes fiscales et sociales	138 117	112 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 701	
Produits constatés d'avance	32 996	35 689
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>191 679</b>	<b>196 938</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 718 008</b>	<b>1 573 077</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	191 679	196 938
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	958	1 025
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Règles et méthodes comptables

### Désignation de la société : SARL IDF ARCHITECTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 718 008 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 150 190 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

#### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

---

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 289			40 289
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 289</b>			<b>40 289</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 774			10 774
- Matériel de transport	12 000	782	782	12 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 488	9 778	13 658	42 609
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>69 262</b>	<b>10 560</b>	<b>14 440</b>	<b>65 383</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	252			252
- Autres titres immobilisés	800		800	
- Prêts et autres immobilisations financières	3 290			3 290
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 342</b>		<b>800</b>	<b>3 542</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>113 893</b>	<b>10 560</b>	<b>15 240</b>	<b>109 214</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 835	1 454		40 289
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>38 835</b>	<b>1 454</b>		<b>40 289</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 355	1 269		3 624
- Matériel de transport	12 000	56	56	12 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 408	7 072	9 258	26 222
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>42 763</b>	<b>8 397</b>	<b>9 313</b>	<b>41 847</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>81 598</b>	<b>9 851</b>	<b>9 313</b>	<b>82 135</b>

## Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	800		800	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>	<b>800</b>		<b>800</b>	
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières			800	
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

## Dettes

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	958
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 280
Dettes fiscales et sociales	60 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>63 239</b>

## Comptes de régularisation

	Montant
Charges d'exploitation	12 082
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>12 082</b>

	Montant
Produits d'exploitation	32 996
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>32 996</b>

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
Nombre d'actions ordinaires	100	100	100	100	100
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	972 487	960 652	937 706	978 981	1 024 494
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	198 545	176 063	147 520	141 804	212 360
Impôts sur les bénéfices	52 252	38 223	38 111	38 018	53 120
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	131 612	114 625	93 284	93 266	150 190
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1462,93	1378,40	1094,09	1037,86	1592,40
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1316,12	1146,25	932,84	932,66	1501,90
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	5	5	5	5	5
Montant de la masse salariale	327 762	327 281	346 169	372 282	395 585
Montant des sommes versées en avantages sociaux	143 344	142 940	144 298	153 955	178 488



# I.D.F. Architecture

Société A Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : 62 Rue de la Chaussée d'Antin

75009 PARIS

RCS PARIS 379 727 985

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

*L'an deux mille vingt deux*

*Le vingt-huit juin*

*A onze heures*

Les associés de la Société «I.D.F. ARCHITECTURE », société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €, divisé en 100 parts de 76,22 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

### Sont présents ou représentés:

- Monsieur Guy VERDIERE, propriétaire de	20 parts sociales
- Madame Georgette VAN DECASTEELE, propriétaire de	30 parts sociales
- Monsieur Bruno SOULLIER, propriétaire de	30 parts sociales
- Madame Josette ADAM, propriétaire de	10 parts sociales
- Madame Marie-Christine QUINTART, propriétaire de	10 parts sociales

**Total des parts**

**100 parts sociales**

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy VERDIERE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 150 190 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

✓ **Au compte « Autres réserves »** **150 190 €**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et sur la rémunération de la gérance et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

**Guy VERDIERE**

---

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GV', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop on the left side and a vertical stroke on the right.